

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO

DU

## Cabinet de Lecture Paroissial.

Vol. III.

Montréal, (Bas-Canada) 27 Avril 1861.

No. 16.

SOMMAIRE.—Poésie: Refuge, par M. le Baron Gauldrée Boilleau.—Chronique.—Allocution de Pie IX.—Jacques le furateur et le Castor.—Une promenade du Roi de Naples.—Lettre de Mademoiselle D. L. à sa mère.—Deuxième lettre de Madame D. L. à sa fille sur les théâtres.

### POÉSIE.

#### REFUGE.

Puisque l'avenir est plein d'ombres  
Et que nos heures les moins sombres  
Sont dans le vague du passé ;  
Que le présent fuit comme un rêve  
Et qu'il n'est sentier sur la grève,  
Que le vent n'ait vite effacé ;—

Qu'à chaque instant dans les prairies,  
La mort cueille nos fleurs chéries  
Pour en composer ses bouquets ;  
Que le temps de ses lourdes ailes  
Flétrit toutes nos immortelles  
Et disperse tous nos regrets ;—

Que nos enfants, cendres légères  
Reposent auprès de nos pères  
Dans le silence des tombaux—  
Que la douleur même s'émousse  
Et que le lierre et que la mousse  
Usent la pierre des tombeaux—

Que le bonheur est un mirage  
Le reflet d'un lointain rivage  
Un songe sans réalité—  
Puisque l'infini nous accable,  
Que nous sommes des grains de sable,  
Égarés dans l'immensité—

Que notre science est amère  
Que tout est sujet de mystère.  
Que nous cherchons en vain la paix  
Et que nos désirs, tristes flammes,  
Brûlent et dévorent nos âmes,  
Sans jamais être satisfaits ;

Il faut vivre en dehors du monde,  
Renoncer à jeter la sonde  
Au fond d'un abîme inconnu ;  
Détourner nos yeux de la terre  
Vers le ciel où va la prière  
Et d'où l'Espoir est revenu.

Notre âme éternelle, divine,  
Rappelle à Dieu son origine,  
Remonte à lui comme l'encens,  
Et la mort n'est que la préface  
D'un livre où le temps et l'espace  
Seraient des mots vides de sens.

GAULDRÉE BOILLEAU.

### CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—L'Empire Annamite.—L'amendement de M. de Ségur au Sénat.—Les nouvelles de la guerre Américaine.—Le Rév. P. Félix et l'Enfance Chrétienne.

Les nouvelles de Cochinchine sont plus satisfaisantes, l'armée Française et Espagnole a repris l'offensive, et les dernières dépêches télégraphiques nous ont annoncé la prise de cinq *Fort*s principaux qui défendaient l'accès des voies de communication vers la ville capitale de l'Empire Annamite.

L'expédition de Chine, qui avait arrêté la continuation des premiers efforts de l'Amiral Rigaud de Genouilly, a réussi de manière à donner aux troupes françaises une base d'opération plus importante.

Les troupes qui avaient été envoyées en Chine ont dirigé un renfort considérable à Saigon, et les Annamites en même temps qu'ils recevaient la nouvelle de la victoire des armées Européennes, ont vu arriver les conquérants du Céleste-Empire.

Nous reproduisons ici à titre de document, la lettre d'un jeune officier de l'armée française annonçant à sa mère ses exploits en Chine et son départ pour Saigon. C'est M. Ambroise des Varannes dont la mère réside à Angers :

Tchefoo, le 15 janvier 1861.

“Ma bonne mère, tu me croyais à Takou ? Tu supposes alors que je suis venu par mer ? Pas du tout. J'ai été envoyé par terre de Takou à Tchefoo, avec sept hommes armés de ma canonnrière, un passeport d'interprète, cinq charrettes et douze jours de vivres.

“J'ai mis quatorze jours par la neige à exécuter ce voyage de cent quarante lieues. Le Père Huc (1) est enfoncé. J'ai traversé trente villes fortifiées, trois cents villages, quarante rivières et une chaîne de montagnes.

“Mes amis, à mon départ, craignaient pour ma pauvre peau, mais je n'ai pas été inquiet une minute.

“J'ai passé la revue des millions de Chinois rangés sur mon passage : la bouche ouverte, les yeux ouverts, tout ouvert. Dans cent ans d'ici, on parlera encore à Putai, à Tin-cha-fu, à Veighhyn, etc., du passage de ces français si caucassement habillés. Un peu de musique et des coups de canon, et je ressemblais à la reine Victoria traversant la France.

(1) Tout le monde connaît les voyages de ce célèbre missionnaire français, qui a traversé deux fois la Chine de part en part.

“Je suis arrivé ici comme une bombe, personne ne voulait y croire; on ne me reconnaissait plus, j'étais gelé; on m'a mis 48 heures à la broche pour me faire fondre. J'en sors. Dans une demi-heure, le navire part, et je t'envoie trois mots à la hâte. Cette traversée étrange me va énormément. Je suis le premier Européen capable d'une pareille chose, chez un peuple dont la bonne foi est suspecte à plus d'un titre. La marine française s'est couverte de gloire en ma personne, et moi, je me suis couvert d'engelures.

“Cette corvée, et c'en était une, pourra me donner quelque agréable souvenir. Pour le moment je dis de moi: si jeune, et déjà si Père Huc!

Je t'adore et t'embrasse trop,

AMBROISE.

“P. S. On nous annonce en ce moment notre départ, et on nous dit que nous sommes en destination pour le royaume Annamite. Amen.”

Nous publions aujourd'hui l'ALLOCUTION du Souverain Pontife qui a si profondément ému tous les cœurs catholiques; cette parole, nous en sommes convaincus, a apporté avec elle sa bénédiction.

Et en effet, depuis quelque temps des signes meilleurs se sont manifestés; les révolutionnaires d'Italie semblent plus incertains et plus irrésolus que jamais; le parti catholique en France a repris une nouvelle énergie, et l'influence impie qui s'est vanté de diriger les démarches du gouvernement fait sonner moins haut ses prétentions.

On a retrogradé; le programme du Prince Napoléon a été mis en pièces par les derniers discours des membres du Ministère, et les dernières nouvelles indiquent un changement dans la marche d'expectative, suivie depuis longtemps par la politique impériale.

Nous donnons ici l'amendement proposé par M. de Ségur d'Aguesseau dans le Sénat, que les Cardinaux n'ont pas cru devoir appuyer, mais qui a été connu et répandu dans la chambre et qui a eu sa part d'influence dans les votes remarquables qui ont suivi. C'est ainsi que s'exprime M. de Ségur d'Aguesseau dans une lettre qu'il a adressée à ses électeurs, et voici l'amendement qu'il eût voulu substituer à la rédaction de la commission:

“Pourquoi faut-il, Sire, que nos cœurs si reconnaissants pour la nouvelle gloire conquise en Orient par nos généreux soldats, soient profondément attristés par les événements déplorables dont la péninsule italique (que Votre Majesté avait délivrée de la pression étrangère) a été le théâtre depuis notre dernière session, et surtout par l'invasion piémontaise dans les États Pontificaux, et par les afflictions imméritées du Père commun des fidèles?

“Mais, Sire, notre confiance dans votre invulnérable énergie, comme dans la loyauté et l'efficacité de vos solennelles promesses, demeure toujours la même.

“Votre Majesté, après avoir déclaré au peuple français et au monde catholique, dans la mémorable proclamation du 3 mai 1859: que nous n'allions pas en Italie pour fomenter le désordre, ni ébranler le pouvoir du Saint Père replacé par nous sur le trône, a fait savoir, le lende-

main, par une circulaire, également mémorable, de son Ministres des Cultes, adressée à l'Épiscopat et au Clergé tout entier: qu'elle y a songé devant Dieu et qu'elle veut que le Chef suprême de l'Église soit respecté dans tous ses droits de souverain temporel.

“Et le 10 septembre 1860, au moment où les troupes piémontaises ont envahi le territoire pontifical, le gouvernement de Votre Majesté a déclaré, dans une fameuse dépêche du même jour: qu'il ne tolère pas la coupable agression du gouvernement sarde. Et le Ministre de France à Turin était rappelé!

“Nous sommes donc convaincus, Sire, que les audacieux dédains du gouvernement piémontais pour les conseils et les avertissements réitérés de votre sagesse, pour les protestations de votre gouvernement comme pour les intérêts les plus sacrés de la France, ne demeureront pas impunis, et que si l'Empereur a voulu supporter avec tant de longanimité les violations du droit des gens et les attentats inouïs commis par le Piémont envers la souveraineté pontificale, à la face de notre armée chargée de la protéger et de la défendre, ce n'est que pour mieux assurer, au moment opportun, la réparation due à l'honneur de notre drapeau, jusqu'à présent témoin, douloureusement passif, de ces odieux excès.

“Ce 28 février 1861.”

M. de Ségur explique ensuite pourquoi cet amendement n'a pas été soutenu et il termine en émettant son jugement sur les circonstances présentes:

“Je n'ai pas pu trouver les cinq signatures exigées par le décret organique pour qu'un amendement soit soumis aux délibérations du Sénat. NN. SS. les cardinaux approuvaient l'esprit et les termes de mon projet; mais leurs Eminences n'ont pas jugé opportun de le signer, dans la crainte de nuire à l'amendement qui nous a valu l'admirable discours de S. M. le premier président Barthe, et que 60 Sénateurs ont voté!

“Oui, je le déclare, ma confiance dans Sa Majesté est aussi grande que celle du prince Napoléon; mais voici la différence entre nous deux:

“C'est que la confiance du prince lui fait espérer que l'Empereur évacuera la Capitale de la Chrétienté pour la livrer au roi de Piémont, ce qui serait le déshonneur de la France, la dégradation de l'Empire; tandis que moi, ma confiance ne me laisse pas douter que l'Empereur, fidèle à sa politique invariablement nationale, non seulement n'évacuera pas Rome, mais finira par expulser les Piémontais du territoire pontifical, si outrageusement violé par eux le 10 septembre dernier, ce qui sera la juste réparation de l'offense faite au drapeau français, par cette coupable invasion comme par les excès odieux qui l'ont accompagné et suivi!”

Pour passer à d'autres préoccupations, nous recevons les dernières nouvelles des États-Unis, la guerre civile continue et nul ne peut en prévoir la fin. - Au commencement les États séparés ne formaient que le tiers de l'Union, mais si la séparation de la Virginie, du Maryland et du Kentucky est tout-à-fait consommée, alors les États du Sud compteront les deux tiers au moins de l'ancienne Union.

On sait que la vraie cause de la séparation vient de la rivalité des intérêts commerciaux, l'entente cordiale

entre ces Etats voisins sera donc difficile à rétablir avant longtemps. Les Etats du Sud ne veulent plus des taxes imposées sur les marchandises européennes en faveur des manufactures des Etats du Nord, et ils ne veulent plus être obligés de recourir à ces produits. D'un autre côté, on dit que la liberté de commerce serait la ruine de ces manufactures.

Jusqu'ici on avait déjà vu bien des monarchies crouler ; mais il paraît que les Républiques si prônées par les Utopistes modernes ne sont pas plus solides. Celle-ci n'a pas même encore un siècle d'épreuve.

L'hiver n'est pas encore entièrement parti, le ciel est plus élément, le soleil fort, l'air assez doux, mais la neige et la glace tiennent ferme dans plus d'une localité ; heureusement que les travaux reprennent de toutes parts.

Après les grandes fêtes du temps pascal, viennent les soins des Pasteurs et des Parents pour la première communion des enfants.

Combien cette œuvre est-elle importante et riche de résultats pour le bonheur des familles et l'avenir d'une société chrétienne.

On a souvent cité ce que de grands génies du siècle dernier et du commencement de ce siècle avaient dit sur la première communion, et sur l'intérêt que peut exciter l'enfance religieuse et innocente ; que l'on nous permette de terminer en rapportant de magnifiques paroles qui ont été prononcées dernièrement aux conférences de Notre-Dame de Paris, par le Rév. P. Félix.

Il appartient bien à un membre de cette compagnie, illustre en particulier, par tout le bien qu'elle a fait à la jeunesse, de nous dire comment nous devons la considérer et l'estimer :

“ Il y a une saison de l'homme où la vie a un charme, qui nous séduit d'autant plus, que les années nous emportent plus loin d'elle ; et dont l'image nous revient quelquefois au milieu des orages de la vie, comme une sereine apparition.

Age le plus fortuné s'il savait mieux son bonheur, où l'enfant, dans la joie radieuse d'un cœur innocent, n'a pas même pour troubler la paix de son présent, la crainte des tempêtes qui attendent son avenir : aurore de la vie plus pure que la plus pure aurore, où dans un enfant protégé par les regards d'une mère, tout, les pensées, les désirs, la mémoire, l'imagination, les regards, le visage, le corps lui-même tout entier, tout est si calme, si pur, si l'impide, qu'on n'y peut soupçonner l'idée de la souillure, et que la pureté y reluit même à travers le corps comme le soleil dans un Cristal.

Alors que l'enfant porte dans tous les rayonnements de sa vie la lumière d'une chasteté qu'un souffle n'a pas terni, et qu'aucun ourage n'a troublé : oh ! alors, que l'enfant déjà est beau à contempler ! En le voyant peindre sur son front candide, dans ses regards transparents, et dans ses inimitables sourires une âme si naïve et si charmante, si belle tout à la fois et si ignorante de sa beauté ; on se demande quel sera le bonheur de voir les anges dans le ciel, puisque ces anges de la terre donnent à ceux qui les regardent une si délicieuse vision.

“ Ni la fleur ouvrant sa corolle diaprée, aux regards du soleil ; ni le lac réfléchissant l'azur dans sa pureté tranquille ; ni l'oiseau se jouant dans la lumière ; ni l'arbre déployant sa couronne de fleurs sous un ciel de printemps ; ni la fontaine roulant sur un sable d'or et réfléchant dans ses eaux la beauté de ses rives : rien, dans la création, ne peut égaler le ravissement que donne à une âme ce visage d'enfant, où la beauté de l'homme apparaît immaculée, comme le front de la vierge sans tache, modèle de l'humaine beauté et de la pureté virginale.”

### ALLOCUTION DE N. S. P. LE PAPE PIE IX,

DANS LE CONSISTOIRE SECRET du 18 mars 1861.

Déjà depuis longtemps nous voyons, Vénérables Frères, par quelle déplorable lutte, née de l'incompatibilité des principes, entre la vérité et l'erreur, entre la vertu et le vice, entre la lumière et les ténèbres, la société civile, en nos temps malheureux est plus que jamais jetée dans l'agitation et le trouble. Les uns soutiennent certains principes qu'ils appellent les principes de la civilisation moderne ; les autres défendent les droits de la justice et de notre Religion très-sainte. Les premiers demandent que le Pontife Romain se reconcilie et fasse alliance avec ce qu'ils nomment *le progrès, le libéralisme*, la civilisation nouvelle. Les seconds font, à bon droit, entendre leurs vœux pour que les principes immuables et inébranlables de l'éternelle justice soient gardés inviolables dans leur intégrité, et pour que l'on sauvegarde pleinement la puissance salutaire de notre Religion divine, qui fait resplendir la gloire de Dieu, qui donne des remèdes opportuns pour tous les maux dont le genre humain est affligé, et qui est l'unique règle par laquelle les fils des hommes, formés dans cette vie mortelle à toutes les vertus, soient conduits au port de l'éternité bienheureuse. Mais cette opposition, les patrons de la civilisation moderne ne l'admettent pas, car ils affirment qu'ils sont les amis vrais et sincères de la Religion. Nous voudrions ajouter foi à leur parole, si les faits les plus douloureux qui se passent sous les yeux de tous ne venaient chaque jour attester le contraire. Il n'y a sur la terre qu'une seule Religion véritable et sainte, fondée et instituée par le Christ Notre-Seigneur lui-même ; mère féconde et nourrice de toutes les vertus, ennemie des vices, qui disparaissent devant elle, libératrice des âmes, source de la vraie félicité, elle s'appelle catholique-apostolique-romaine. Dans Notre allocution consistoriale du 9 décembre 1854, Nous avons dit ce qu'il faut penser de ceux qui vivent hors de cette arche de salut, et Nous confirmons ici la même doctrine. Quand à ceux qui Nous invitent, pour le bien de la religion, à tendre la main à la civilisation moderne, Nous leur demandons si, en présence des faits dont nous sommes témoins, Celui que le Christ, lui-même a divinement constitué son vicaire sur la terre pour maintenir la pureté de sa doctrine céleste, pour en nourrir ses agneaux et ses brebis, et pour les confirmer dans cette doctrine, pourrait, sans blesser gravement sa conscience, sans devenir pour tous un objet de scandale, faire alliance avec cette civilisation moderne, d'où viennent tant de maux à jamais déplorables et tant d'opinions détestables, tant d'erreurs et tant de principes absolument contraires à la religion catholique et à sa doctrine. Sans rappeler d'autres faits, qui ne saient, par exemple, comment les conventions solennelles légitimement conclues entre le Siège apostolique et les princes souverains sont entièrement annulées, ainsi que cela est arrivé tout récemment à Naples ? Nous Nous plaignons ici devant vous, Vénérables Frères, de ce dernier acte, réclamant de toutes Nos forces, et protestant comme Nous avons protesté contre les autres attentats et violations de même nature.

Cette civilisation moderne qui s'attache à favoriser tout culte non catholique, qui n'écarte pas même les infidèles des emplois publics, et qui ouvre les écoles catholiques à leurs enfants, se

déchaîne d'autre part contre les communautés religieuses, contre les instituts fondés pour diriger les écoles catholiques, contre les personnes ecclésiastiques de tout rang, contre celles même qui sont revêtues des plus hautes dignités, et dont plusieurs souffrent aujourd'hui dans l'exil ou dans les fers, enfin contre les laïques distingués qui, dévoués à Notre personne et à ce Saint-Siège, défendent courageusement la cause de la religion et de la justice. Cette civilisation, qui prodigue ses subsides aux instituts et aux personnes non catholiques, dépouille l'Eglise catholique de ses possessions légitimes, et s'applique par tous les moyens, avec le plus grand zèle, à affaiblir sa salutaire influence. Elle laisse toute liberté à ceux qui, par leur parole ou par leurs écrits, attaquent l'Eglise et les hommes dévoués à sa cause; elle inspire, entretient et fomenté ainsi la licence, et en même temps elle se montre pleine de modération et de réserve dans la répression des attaques violentes et odieuses dirigées contre ceux qui publient de bons écrits, tandis qu'elle traite ces derniers avec la dernière sévérité dès qu'il leur arrive de dépasser le moins du monde les bornes de la modération telle qu'il lui plaît de l'entendre.

Est-ce donc à cette civilisation que le Pontife romain pourrait jamais tendre une main amie? Est-ce avec elle qu'il pourrait contracter une alliance et une amitié sincères? Que l'on rende aux choses leurs véritables noms, et l'on verra que le Saint-Siège est toujours d'accord avec lui-même. Car il a toujours été le protecteur et le soutien de la véritable civilisation; les monuments de l'histoire attestent et prouvent de la manière la plus éloquente qu'à toutes les époques le Saint-Siège a porté, jusque dans les contrées barbares les plus éloignées, les vrais principes d'humanité, d'ordre et la sagesse. Mais si l'on veut entendre par civilisation un système combiné tout exprès pour affaiblir et peut-être pour renverser l'Eglise du Christ, il est bien certain que jamais ni le Saint-Siège, ni le Pontife romain, ne pourront s'entendre avec cette civilisation: "*Qu'y a-t-il, en effet, de commun, s'écrie l'Apôtre avec beaucoup de sagesse, entre la justice et l'iniquité? Quelle union y a-t-il entre la lumière et les ténèbres? Et quel accord peut-il y avoir entre le Christ et Béliac?*"

Avec quelle bonne foi les perturbateurs et les fauteurs de la révolte viennent-ils donc élever la voix en parlant de tous les efforts qu'ils ont fait sans succès pour s'entendre avec le Pontife romain? Comment celui qui puise toute sa force dans les principes de l'éternelle justice pourrait-il jamais les abandonner au point que Notre sainte foi en soit affaiblie, et que l'Italie soit exposée à perdre, avec son plus beau lustre, la gloire dont elle jouit depuis dix-neuf siècles, d'être le centre et le siège de la vertu catholique? Et l'on ne saurait objecter que dans ce qui est du ressort du pouvoir temporel, le Saint-Siège est demeuré sourd aux demandes de ceux qui lui ont exprimé le désir d'une administration plus libérale. Sans rappeler les exemples anciens, Nous parlerons de notre triste époque. Dès que l'Italie a obtenu de ses princes légitimes des institutions plus libérales, dans Notre amour paternel pour ceux de Nos fils qui vivent sous Notre gouvernement pontifical, Nous les avons appelé au partage de l'administration civile, et Nous avons fait les concessions devenues opportunes, que Nous avons eu soin toutefois de régler comme le voulait la prudence, afin que l'action des méchants ne vint pas empoisonner et corrompre ce qui était octroyé par un sentiment d'affection. Mais, qu'est-il arrivé? Une licence effrénée s'est emparée de nos dons; le seuil du palais où se rassemblaient les ministres et les députés de l'Etat a été ensanglanté, et des mains impies se sont tournées sacrilègement contre l'auteur du bienfait. Que s'il Nous a été, dans ces derniers temps, donné des conseils en ce qui est du gouvernement temporel, vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, que Nous les avons accueillis, en exceptant toutefois et en rejetant ce qui ne concernerait pas l'administration civile, mais qui tendaient à Nous faire donner Notre consentement à la partie déjà accomplie de l'acte de spoliation. Mais Nous n'avons plus besoin de parler de conseils favorablement écoutés, ni des promesses d'exécution par Nous très-sincèrement faites, lorsque ceux qui régissent la marche des usurpations pro-

clament à haute voix que ce qu'ils veulent, ce ne sont pas des réformes, mais une révolution complète et une séparation absolue du prince légitime. C'étaient bien eux qui étaient les auteurs et les avant-coureurs du criminel attentat, lorsqu'ils faisaient retentir le monde de leurs clameurs; et ce n'était point le peuple; en sorte que l'on peut dire d'eux ce que le Vénérable Bède dit des Phariséens et des Scribes ennemis de Jésus-Christ: "Ce n'étaient pas quelques hommes de la foule, mais les Phariséens et les Scribes qui répandaient ces calomnies, ainsi que l'attestent les Evangélistes."

La guerre faite au Pontificat romain n'a pas seulement pour but de dépouiller entièrement ce Saint-Siège et le Pontife romain de son principat civil, elle tend encore à affaiblir, et, s'il était possible, à détruire complètement la vertu salutaire de la religion catholique. C'est pourquoi elle attaque l'œuvre de Dieu lui-même, le fruit de la Rédemption, et cette foi très-sainte, qui est le plus précieux héritage arrivé jusqu'à Nous par le moyen de l'ineffable sacrifice consommé sur le Golgotha. Et il en est ainsi, comme le démontrent surabondamment et les faits déjà rappelés, et ceux que nous voyons arriver tous les jours. En effet, combien des diocèses en Italie vœufs de leurs Evêques, à cause des embarras qu'on leur suscite, aux applaudissements de ces patrons de la civilisation moderne, qui laissent tant de populations chrétiennes sans pasteurs, et qui s'emparent de leurs biens pour les tourner à de mauvais usages! Combien d'Evêques en exil! Combien (et Nous le disons avec une amère douleur), combien d'apôtats qui, parlant, non au nom de Dieu, mais au nom de Satan, et se confiant dans l'impunité qui leur est accordée par un funeste système de gouvernement, troublent les consciences, poussent les faibles à prévariquer, confirment dans les plus honteuses doctrines ceux qui ont malheureusement succombé et s'efforcent de déchirer la robe du Christ, ne craignant pas de proposer et de conseiller ce qu'ils appellent des Eglises nationales et autres impiétés du même genre! Or, après avoir ainsi insulté la religion, qu'ils invitent hypocritement à se réconcilier avec la civilisation actuelle, ils n'hésitent pas à Nous exhorter aussi hypocritement à Nous réconcilier avec l'Italie. C'est-à-dire que, au moment où, dépouillé de presque tout Notre principat civil, Nous supportons les lourdes charges du Prince et du Pontife avec le secours des pieuses largesses des enfants de l'Eglise catholique, qui Nous sont envoyées chaque jour avec la plus grande affection, au moment où Nous sommes devenu sans motif un signe d'envie et de haine, par l'œuvre de ceux-là mêmes, qui Nous conseillent la conciliation; ils voudraient en outre Nous voir déclarer publiquement que Nous cédon les provinces usurpées de Nos Etats pontificaux comme leur libre propriété aux usurpateurs. Faire une proposition si audacieuse et inouïe jusqu'ici, c'est demander à ce Siège Apostolique, qui a toujours été et qui sera toujours le rempart de la vérité et de la justice, de sanctionner ce principe qu'une chose injustement et violemment enlevée peut-être tranquillement possédée par un injuste agresseur; c'est demander d'établir ainsi ce faux principe, qu'une injustice qui réussit n'enlève rien à la sainteté du droit. Mais cette proposition répugne aux paroles solennelles qui ont été prononcées dans ces derniers jours au sein d'un grand et illustre Sénat, savoir que *le Pontife romain est le représentant de la force morale dans la société humaine*. D'où il suit que ce Pontife ne peut en aucune sorte consentir à une spoliation digne des Vandales, sans ébranler le fondement de cette discipline morale dont il est reconnu comme la forme première et l'image.

Quiconque, par erreur ou par crainte, songerait à donner des conseils conformes aux désirs injustes des perturbateurs de la société civile, doit bien se persuader, surtout dans ce temps, que rien ne pourra jamais contenter ces hommes que la destruction totale du principe d'autorité, de tout frein religieux et de toute règle de droit et de justice. Et, pour le malheur de la société civile, ces perturbateurs, par leurs paroles, par leurs écrits, sont venus à bout de pervertir les consciences humaines, d'affaiblir le sens moral et de diminuer l'horreur qu'inspire l'injustice; ils font tous leurs efforts pour persuader au monde que le droit invoqué

par toutes les nations où règne le sentiment de la justice, n'est autre chose qu'une injuste volonté dont on ne doit faire aucun cas. Hélas ! *la terre est dans le deuil, elle se fend, elle tombe dans la défaillance, le monde périclite, tout ce qu'il y a de grand parmi les peuples est abaissé. Et la terre est infectée par la corruption de ses habitants, parce qu'ils ont violé les lois, changé le droit et rompu l'éternelle alliance.*

Au sein de ces épaisses ténèbres dont Dieu, dans ses jugements impénétrables, permet que les nations soient enveloppées, Nous plaçons tout Notre espoir et toute Notre confiance dans le Père très-clément des miséricordes, dans le Dieu de toute consolation, qui Nous console au milieu de toutes Nos tribulations. C'est lui, en effet, qui vous inspire, Vénérables Frères, l'esprit de concorde et d'unanimité, et qui vous l'inspirera de plus en plus, afin qu'unis à Nous par les liens les plus étroits et par les mêmes sentiments, vous soyez prêts à subir avec Nous le sort réservé à chacun de Nous dans les secrets desseins de sa divine Providence. C'est lui qui unit par les liens de la charité entre eux et avec ce centre de la vérité et de l'unité catholique, les Evêques du monde chrétien, qui élèvent dans la doctrine évangélique les fidèles confiés à leurs soins, et leur montrent le chemin qu'ils peuvent sûrement suivre au milieu de ces ténèbres, en annonçant aux peuples avec la vertu de la prudence les paroles très-saintes. C'est lui qui répand sur toutes les nations catholiques un esprit de prière, et qui inspire des sentiments d'équité aux non-catholiques, afin qu'ils portent un jugement droit sur les événements actuels. Cette admirable union de prières dans tout l'univers catholique, ces marques si unanimes d'amour envers Nous, exprimées de tant de manières différentes, et telles qu'il ne serait pas facile d'en trouver de pareilles dans les âges passés, tout cela montre avec le plus grand éclat combien il importe aux hommes dont les intentions sont droites de se tourner vers cette Chaire du bienheureux Prince des Apôtres, chaire qui a toujours enseigné la vérité et annoncé le salut, et qui ne cessera jamais, jusqu'à la consommation des siècles, d'enseigner les immuables lois de l'éternelle justice. Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que les peuples de l'Italie se soient abstenus de ces magnifiques témoignages d'amour et de respect à l'égard de ce Siège apostolique ; plusieurs centaines de mille Nous ont écrit les lettres les plus affectueuses, non point pour Nous exhorter à cette réconciliation demandée à grands cris par les habiles, mais pour compatir à Nos douleurs, à Nos peines, à Nos angoisses, pour Nous témoigner leur amour, et nous déclarer combien ils détestent la spoliation inique et sacrilège du Principat civil de ce Saint-Siège.

Les choses en étant ainsi, avant de mettre fin à ce discours, Nous déclarons hautement et ouvertement, devant Dieu et devant les hommes, qu'il n'existe aucune raison pour Nous de Nous réconcilier avec qui que ce soit. Mais parce que, quoique indigne, Nous tenons sur cette terre la place de Celui qui a prié pour les transgresseurs de la loi et qui a demandé leur pardon, Nous sommes parfaitement disposés à pardonner à ceux qui Nous haïssent, à prier pour eux afin qu'ils reviennent à de meilleurs sentiments, avec la grâce de Dieu, et qu'ils méritent ainsi la bénédiction de Celui qui est sur cette terre le Vicaire de Jésus-Christ. C'est de tout Notre cœur que Nous prions pour eux et que Nous sommes disposés à leur pardonner et à les bénir aussitôt qu'ils se convertiront. Mais, en attendant, Nous ne pouvons rester inactif, comme si Nous ne prenions aucun souci des calamités humaines ; Nous ne pouvons pas n'être pas fortement ému et tourmenté, et ne pas considérer comme Nôtres les dommages et les maux injustement faits à ceux qui souffrent persécution pour la justice. C'est pourquoi, pendant que la douleur accable Notre cœur et que Nous adressons à Dieu Nos supplications, Nous remplissons la charge si grave de Notre suprême apostolat, de parler, d'enseigner et de condamner tout ce que Dieu et son Eglise enseignent et condamnent, afin que Nous achevions ainsi Notre course et que Nous exerçons jusqu'au bout le ministère de la parole que Nous avons reçu du Seigneur Jésus, pour rendre témoignage à l'Evangile de la grâce de Dieu.

Si donc on Nous demande des choses injustes, Nous ne pou-

rons les accorder ; si l'on demande Notre pardon, Nous l'accorderons bien volontiers, ainsi que Nous l'avons dernièrement déclaré. Mais afin que Nous proférions cette parole de pardon d'une manière entièrement convenable à la sainteté de Notre dignité pontificale, Nous fléchissons les genoux devant Dieu, et, embrassant l'étendard triomphal de notre rédemption, Nous supplions très-humblement le Christ Jésus de Nous remplir de sa charité, pour que Nous pardonnions de la même façon qu'il a pardonné à ses ennemis, avant de remettre son esprit très-saint entre les mains de son Père éternel. Nous lui demandons avec instance que, de même qu'après le pardon accordé par lui, au milieu des épaisses ténèbres dont la terre fut couverte, il illumina les esprits de ses ennemis, qui, repentants de leur horrible crime, revenaient en se frappant la poitrine, de même, au milieu des ténèbres de notre temps, il veuille bien tirer de ces trésors inépuisables de son infinie miséricorde, les dons de sa grâce céleste et victorieuse, afin que tous ceux qui errent aujourd'hui reviennent dans son unique bercail. Quels que soient au reste les impénétrables conseils de sa divine Providence, Nous prions le Christ Jésus, au nom de son Eglise, de juger la cause de son Vicaire, qui est la cause de son Eglise ; de la défendre contre les efforts de ses ennemis ; de l'orner et de la fortifier par une glorieuse victoire. Nous le supplions aussi de rendre à la société troublée l'ordre et la tranquillité, et d'accorder cette paix si désirée pour le triomphe de la justice que Nous attendons uniquement de lui. En effet, au milieu de cet ébranlement de l'Europe et de tout l'univers, au milieu des agitations de ceux qui ont la redoutable mission de diriger les destinées des peuples, il n'y a que Dieu qui puisse combattre avec Nous et pour Nous. *O Dieu ! jugez-Nous, et distinguez Notre cause de celle de la nation qui n'est pas sainte ; Seigneur, donnez-Nous la paix en ces jours, parce qu'il n'y en a pas d'autre qui combatte pour Nous, que vous qui êtes Notre Dieu.*

## JACQUES LE FURETEUR ET LE CASTOR.

### III. — (SUITE ET FIN.)

Jacques après avoir raconté aux chasseurs ce qu'il avait vu, quelle est donc cette bête ? leur demanda-t-il.

— C'est un VOLVÉRENNE, qu'on appelle aussi un *Glouton*, lui dit le vieux John ; c'est le plus grand ennemi des Castors ; une mauvaise bête, s'il en fut, qui marche sur la plante des pieds comme un ours, et qui a des jambes trop courtes pour bien courir ; mais qui sait joliment sauter sur sa proie, et qui la tient bien, une fois qu'elle l'a saisie, car elle a de terribles griffes. Oh ! le maussade animal ! heureusement que sa peau est bonne.

La glace couvrit enfin la rivière, et le vieux John prépara ses pièges à Castor ; mais M. Brac lui donna le conseil d'attendre. « Ne les chassons que vers la fin de février, dit-il ; les petits seront nés à cette époque ; les mères, très-occupées de les nourrir, ne quitteront pas leur chambre ; les mâles au contraire, fatigués de n'avoir à ronger que de vieilles écorces, mordront plus facilement à l'appât. Sais-tu que, il y a trente ans, la Compagnie d'Hudson a vendu jusqu'à soixante mille peaux de Castor dans une année ; et qu'à force de les massacrer, on finirait par les détruire complètement ? »

Le vieux John trouva que M. Brac avait raison ; d'ailleurs c'était la saison de chasser tant d'autres bêtes, qu'il prit aisément patience. Lorsqu'on fut à la fin de février, Jacques vit un matin le vieux trappeur choisir ses meilleures pièges et s'en aller du côté de la rivière ; il lui demanda la permission de le suivre ; le vieux John y consentit : porte-moi cette petite bouteille, dit le chasseur à l'enfant, et prends garde de la casser.

— Qu'est-ce que c'est donc qu'il y a dedans, maître John ?

— De la médecine à castor, comme nous appelons ça, nous autres chasseurs ; une fameuse drogue, va ; on la fait au printemps avec des bourgeons de peuplier, du sucre d'érable et des feuilles de menthe, afin que ça sente bon pour attirer la bête, et surtout

pour que ça l'empêche de sentir l'odeur du piège. Les castors ont le nez si fin, si fin, qu'ils reconnaissent quand un objet a été tenu par un homme, longtemps encore après qu'il a été touché.

Lorsqu'ils furent arrivés à l'étang des Castors, le vieux John fit un trou dans la glace trempa une baguette de saule dans la médecine, fixa la baguette à un piège qu'il plaça dans la rivière à quelques pouces de la surface de l'eau, et attacha le piège à un arbre au moyen d'une longue chaîne. Le lendemain, quand il revint au même endroit, un castor d'une grosseur moyenne s'était pris au piège, et s'était noyé en coulant au fond de l'eau. John l'en tira et revint à la maison avec la bête qu'il avait prise.

Quelle joie pour le petit Jacques ! Il allait donc enfin pouvoir examiner attentivement cet animal si curieux qu'il n'avait vu encore que de loin. Il avait bien observé que, dans son ensemble, le castor a quelque chose d'un très-gros rat ; mais les détails lui avaient échappé ; après l'avoir bien examiné, voyez, disait-il, comme ses yeux sont petits, ses oreilles courtes, nues en dedans et toutes velues en dehors. Son nez est garni de poil roides comme les moustaches d'un chat. Il se mit ensuite à considérer les mâchoires ; elles étaient extrêmement fortes et se croisaient ainsi que les branches des ci-eaux ; il eut la curiosité de compter les dents ; il en trouva dix dans chaque mâchoire dont deux incisives de deux pouces de longueur et avec lesquelles le castor coupe et broie le bois.

Cependant les chasseurs que la curiosité intelligente de Jacques amusait beaucoup, lui dirent : regarde donc les pattes, c'est ça qui est extraordinaire !

Aussitôt Jacques cherche celles de devant, mais les voyant si courtes, elles n'avaient guère que trois pouces de long, il regarde le vieux John comme pour lui demander s'il ne se trompait pas.

C'est bien ça, lui dit celui-ci, tu y es, maintenant examine les doigts.

Rassuré par cette réponse, Jacques se met à compter les doigts ; il en trouve cinq bien détachés et armés d'ongles aigues, creux et très-forts. Prenant ensuite les pattes de derrière, il les trouva beaucoup plus longues ; les cinq doigts au lieu d'être détachés étaient palmés, c'est-à-dire réunis par une forte membrane comme ceux d'un canard ou d'une oie, et formaient ainsi comme deux rames qui permettent au castor de nager facilement.

Mais ce qui émerveillait le plus Jacques, c'était la queue orale ; elle avait à peu près onze pouces de long sur cinq et demi de large, et un pouce d'épaisseur. Voyez donc cette queue ! elle est toute recouverte d'écaillés semblables à celles d'un poisson !

— C'est bien drôle en effet, lui dit le vieux John, une queue habillée comme une carpe et des pieds de canard à une bête qui a quatre pattes !

Mais, vois-tu, ce qu'il y a de meilleur pour nous et de plus fâcheux pour le pauvre animal, c'est cette fourrure qu'il porte ; elle se compose de deux espèces de poils : celui de dessus est long, creux, roide et grossier ; celui de dessous est fin comme un duvet, et c'est là ce qui en fait le prix.

— A quoi sert-il ? demanda Jacques.

— A faire les chapeaux de feutre les plus solides qu'on puisse voir.

— Comme son poil est touffu ! dit l'enfant.

— Parce que c'est le poil d'hiver ; il serait tombé en été, et c'est pour cela qu'on ne chasse le Castor, comme toutes les bêtes à fourrure, qu'au moment des grands froids.

— Y a-t-il longtemps, maître John que l'on fait la chasse aux castors ?

— Non, car comme la chair du castor ne vaut rien, de quelque manière qu'on l'apprête, et que d'ailleurs sa peau quoique fine n'est pas chaude, cette chasse n'avait aucun attrait ni renom chez les Indiens. Ils préféraient celle de l'ours où ils trouvaient avantage et péril ; se contentaient de tuer de temps à autre quelques castors pour en porter la dépouille comme parure ; mais jamais ils n'immolaient des peuplades entières. Aussi chaque république comptait alors cent ou cent cinquante citoyens ; quelques-unes même étaient encore plus peuplées.

On voyait auprès de Québec un étang formé par des castors,

dont l'eau faisait mouvoir un moulin à scie. Les réservoirs de ces amphibiens étaient souvent utiles, en fournissant de l'eau aux pirogues qui remontaient les rivières pendant l'été.

C'est ainsi que des castors faisaient pour des Sauvages, dans la Nouvelle-France, ce qu'un esprit ingénieux, un grand Roi et un grand Ministre ont fait dans l'ancienne pour des hommes policés.

— D'où vient donc que maintenant les castors sont si rares et qu'on n'en voit presque plus ?

— Je te l'ai déjà dit, Jacques, depuis que les Européens ont mis tant de prix à leurs dépouilles, on leur a fait une guerre d'extermination ; et voilà pourquoi nous avons dû cheminer si loin, jusqu'à la Baie d'Hudson, pour les rencontrer.

— En trouve-t-on encore ailleurs dans l'Amérique ?

— Oui, ils étaient extrêmement nombreux au delà des Montagnes Rocheuses, sur les bords de la Colombie ; mais les Européens ayant pénétré dans ces régions, leur ont fait la même guerre qu'en Canada.

Dans la seule année de 1826, on vendit à St. Louis, sur le Mississipi, pour douze mille louis de peaux de castor.

— Quel carnage ! s'écria Jacques en soupirant, quelle pitié de voir des animaux si intelligents ainsi braqués de toutes parts ! Il serait à regretter que ces quadrupèdes qui tiennent, par leur instinct, le premier rang parmi les animaux, vinssent à disparaître entièrement. Dites-moi, maître John, est-ce qu'il n'y a point de lois pour empêcher cette chasse d'extermination ?

— Peut-être, mais je ne les connais pas.

Tandis que le pauvre Jacques se lamentait ainsi sur le sort des castors, arriva M. Brac tout rayonnant de joie ; il avait trouvé plus de vingt castors pris aux pièges et il venait chercher ses deux compagnons pour l'aider à les retirer.

— Vingt castors à la fois ! s'écria Jacques en soupirant, pauvres bêtes !

— Oui, Jacques, vingt castors et peut-être davantage ; c'est une bonne matinée. Allons, partons !

Chemin faisant, notre sureteur demanda à M. Brac s'ils étaient tous de la couleur de celui qu'il avait déjà vu.

— Oui, tous ont le poil d'un brun foncé, excepté deux ou trois qui m'ont paru l'avoir tout noir.

Maître John, en avez-vous vu quelque fois de blanc ?

— Non, jamais ; cependant en descendant vers le sud, leur couleur s'éclaircit ; à la Louisiane, dit-on, les castors sont jaunes, et l'on en voit même de tout blanc.

— Peut-on apprivoiser les castors ?

— Oui, j'en ai moi-même élevé un que j'avais pris tout petit. Malheureusement dès que le castor est seul, il perd cette intelligence qui le distingue lorsqu'il vit parmi les siens. On a même remarqué que plus les familles de ces intéressants quadrupèdes sont nombreuses, plus ils donnent des preuves de leur industrie et de leur sagacité.

— Ce n'est donc pas sans raison que le peuple Canadien a choisi le castor si intelligent et si laborieux comme symbole de sa propre industrie et de cette douce union qui règne dans chacune de leurs familles.

### Une promenade du Roi de Naples.

— Il y a quelques jours, écrit-on de Rome, à la Gazette du Midi, qu'étant allé visiter la Basilique de St. Paul, il prit fantaisie au jeune Roi de Naples de renvoyer sa voiture et de continuer la promenade à pied vers les Trois-Fontaines. Après une heure de marche environ, la pluie le surprit, et alors lui et son compagnon vinrent s'abriter sous l'arc de Drusus, non loin du Domine, quo vadis. Un cocher de place qui rentrait en ville ayant aperçu les deux étrangers, leur offrit de les conduire dans son cabriolet, ce qui fut accepté. Où allons-nous, signori ? demanda le phaéton.

— Au Quirinal.

Un quart d'heure après, le cocher les arrêtait devant le palais.

—Entrez donc, lui dit un des étrangers.

—Impossible, signori : depuis que Sa Majesté le Roi de Naples habite le palais, les voitures de place n'entrent plus.

—Allez toujours ! allez !

Le cocher cède en haussant les épaules, bien persuadé qu'il va être arrêté par les Suisses du portail. Mais au lieu de l'arrêter, les Suisses se lèvent, s'alignent et saluent respectueusement au passage la pauvre voiture disloquée.

Le cocher ne sait plus que penser ; mais bientôt il demeure tout-à-fait interdit en voyant une foule de serviteurs entourer la voiture et saluer son étranger du nom de Majesté. Le Roi voulut récompenser son service par une pièce d'or.

Non, Sire, s'écria le bon cocher ému et à demi prosterné, non, je suis trop heureux, trop payé surtout par l'honneur d'avoir conduit Votre Majesté, et il ne voulut rien accepter. Mais le Roi avait pris lui-même le numéro de la voiture, et le lendemain le cocher vit arriver à sa grande surprise, deux bons chevaux à son adresse.

#### Lettre de Mademoiselle D. L. à sa mère.

Que je suis malheureuse, ma chère Maman, de vous avoir causé, sans le savoir, le chagrin mortel que vous avez éprouvé en apprenant que j'avais été au théâtre ! Hélas ! j'étais comme vous dites, dans la bonne foi, et je puis bien vous protester que je ne croyais pas faire plus de mal que si je fusse allée à la promenade. Mais à présent je commence à penser autrement et à comprendre que le théâtre est une assez mauvaise école. Vous voudrez donc bien, bonne Maman, pardonner à votre chère Emilie et m'envoyer au plutôt la lettre de Madame C. votre ami et notre parente, comme vous me l'avez promis la semaine dernière.

#### Deuxième Lettre de Madame D. L. à sa fille, sur les Théâtres.

Je vous l'ai déjà dit, ma fille, la pureté de vos intentions vous avait justifié dans mon esprit ; et, si je vous ai parlé avec tant de vivacité contre le théâtre, c'est moins pour vous reprocher d'y avoir été que pour vous faire sentir la force des motifs qui doivent vous empêcher d'y aller dans la suite. Rassurez vous donc, mon enfant ; Dieu a égard à notre ignorance lorsqu'elle n'est point affectée ; et comme vous ne pensiez pas que la faute que vous avez faite pût vous rendre coupable à ses yeux, vous devez espérer qu'il ne vous en rendra point responsable.

Je vous envoie la lettre de Madame C. je ne doute pas qu'elle ne vous fasse sur votre esprit, comme elle l'a fait sur le mien, une impression profonde. La voici :

—Je suis bien édifiée, Madame, de la question que vous m'avez faite, parceque c'est une preuve que vous craignez Dieu, et que vous ne voulez pas vous exposer à l'offenser. Si tout le monde avait la même délicatesse de conscience que vous, le théâtre serait bientôt déserté. Mais la plupart de ceux qui le fréquentent ne sont pas gens à scrupule. Que leur importe de savoir

s'il peut être funeste à leur innocence, pourvu qu'il contribue à leur amusement. Le seul oracle qu'ils consultent, c'est l'amour du plaisir. Cependant comme personne n'aime à se condamner, ceux qui éprouvent le plus les dangers du théâtre sont précisément ceux qui s'obstinent le plus à soutenir qu'il n'a rien de dangereux. Telle est du moins la conduite que je tenais moi-même lorsqu'on voulait me représenter le désordre et le péril de la malheureuse passion que j'ai eue pendant longtemps pour les spectacles. Bien loin d'avouer qu'on avait raison de les censurer, je ne cessais de dire que je ne comprenais pas comment ils pouvaient avoir des censeurs, et que pour moi je n'y trouvais qu'un amusement honnête et quelquefois même utile.

—Mais je ne tenais ce langage que parceque j'avais intérêt à le tenir, et que j'étais aveuglée par l'amour propre ; car lorsque revenue de l'espèce de charme qui me fascinait les yeux, et éclairée des lumières de la Religion, j'ai voulu rappeler de sang-froid tout ce que j'avais vu, entendu et ressenti à ces spectacles que je me représentais comme autant de divertissements innocents, j'en ai conçu une idée bien différente.

—J'ai reconnu clairement qu'ils avaient été pour moi une source intarissable de fautes et de pêchés. Je me suis souvenue que mes yeux y avaient été souillés par mille images indécentes, mes oreilles frappées de mille équivoques impures, mon esprit séduit par mille fauses maximes. J'ai compris, en un mot, que si j'étais devenue entièrement différente de ce que j'avais été pendant les premières années de ma jeunesse, c'est au théâtre que je devais imputer cette funeste métamorphose, et qu'en me faisant perdre le goût de la piété il m'avait inspiré celui de la dissipation, des plaisirs, et de la vanité.

—Eh ! comment le théâtre pourrait-il manquer de produire tous ces effets ? On n'y offre presque jamais que des intrigues de galanterie ; on n'y entend presque jamais parler que le langage de l'amour. On y représente la pudeur et la retenue comme un vain scrupule ; l'art de plaire et de séduire comme le plus précieux des talents ; les plaisirs et la volupté comme le souverain bien. On y répète à tout moment que le cœur est fait pour aimer, et qu'inutilement voudrait-on surmonter le penchant qui nous y porte ; qu'il faut le suivre sans résistance ; que la jeunesse est la saison des plaisirs ; que c'est être ennemi de soi-même que de ne pas en profiter, et qu'on sera toujours à temps de se dévouer aux rigueurs de la triste sagesse.

—Quelles leçons pour des chrétiens à qui la Religion fait envisager comme un crime tout ce qui peut blesser la pureté des mœurs ! et ce ne sont point ici des leçons mortes et inanimées, telles qu'on les trouve dans les livres ; ce sont des leçons soutenues et animées par tout ce que l'exemple a de plus contagieux.

—Ce qu'on vous enseigne sur le théâtre, vous le voyez souvent réduit en pratique. Vous voyez des héros qui oublient leur gloire ; des femmes qui trahissent leur devoir ; des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe qui trompent la vigilance de leurs parents pour n'écouter que la voix de la passion qui les maîtrise.

Vous êtes témoin de leurs gestes, de leurs regards, de leurs transports souvent indécents, toujours passionnés, et bien loin qu'ils en témoignent le moindre remords, vous les entendez s'en applaudir et s'en faire presque un mérite.

« Que vous dirai-je encore, Madame? Les charmes de la musique, les prestiges des décorations, l'immobilité des parures, la liberté des danses, tout se réunit au théâtre pour endormir la raison, pour amollir le cœur, pour enflammer les passions. Le poison y entre par tous les sens: l'âme en est comme enivrée; et dans ces moments d'ivresse, que de sentiments, que de pensées dont on ne s'aperçoit pas, parce qu'on est comme hors de soi; mais qui n'en sont pourtant pas moins criminels aux yeux de celui dont le regard perçant pénètre jusque dans les replis les plus cachés de notre conscience!

« Oh! que vous êtes heureuse, Madame, de n'avoir jamais fréquenté une école si pernicieuse à la vertu! QUE JE ME SERAIS ÉPARGNÉ DE REGRÉ, DE SOUPIRS ET DE LARMES! Hélas! j'en ai souvenant versé sur les malheurs chimériques des héros ou des héroïnes qu'on représentait sur la scène: mais que j'ai bien plus de raison d'en verser sur les péchés que j'ai commis à ces représentations! aussi je ne puis m'empêcher d'en répandre toutes les fois que je m'en rappelle le souvenir; j'en répands en ce moment même; elles inondent le papier sur lequel je vous écris, et ces larmes vous feront mieux sentir que tous les discours ce que je pense, et ce que vous devez penser vous-même de ces SPECTACLES PERFIDES qui font payer quelques moments de plaisir par des années entières de remords et de repentir.

J'ai l'honneur d'être,

Madame, etc., etc.

Voilà, ma fille, mot pour mot, ce que m'écrivait cette respectable Dame. Jugez, après cela, si je devais être tentée d'aller au théâtre. De ce moment, je pris la résolution de n'y aller jamais de ma vie; j'ai tenu ma promesse, malgré bien des sollicitations, et j'ai toujours eu lieu de m'en applaudir. Car, tout ce que j'ai vu dans la suite n'a servi qu'à me faire toujours mieux sentir les dangers auxquels on s'expose en y assistant; et si je pouvais entrer ici dans de plus grands détails, vous les sentiriez sûrement aussi bien que moi. Mais ma lettre n'est déjà que trop longue; à une autre fois. Adieu.

Nous accusons réception 10 des Tableaux du commerce et de la navigation de la Province du Canada pour l'année 1860. 20. Du rapport du Maître général des Postes pour l'année 1860. Nos remerciements bien incérés à qui de droit.

Il vient de sortir des presses de M. E. Sénécal un livre intitulé: *Le Conseiller du Peuple*; nous ne l'avons pas encore lu; mais à en juger par la table des matières et par le bon esprit de l'auteur, nous ne balançons pas à le conseiller à tous les Canadiens.

Par une méprise regrettable la fin de la lettre de Mgr. Dupanloup à M. de la Guéronnière ne paraîtra qu'au prochain numéro.

Histoire de la Terre Sainte, par Dne Mathias Rodriguez Sobrino, Avocat, ancien promoteur fiscal de Madrid, traduite par L. Poillon, traducteur de *l'Histoire du Chili*, par M. Eyzaguire, 2 volumes gr. in-8o. prix \$2.50, avec

quatre belles cartes, savoir: 1. Itinéraire maritime pour la Terre Sainte.—2. Itinéraire des missions de Terre Sainte.—3. Plan de Jérusalem.—4. Carte de la route suivie par les Israélites dans le désert jusqu'à leur entrée dans la Terre Promise. Division de l'ouvrage: Tome Premier. 1. Histoire abrégée du peuple Hébreu.—2. Passage du Judaïsme au Christianisme.—3. Précis de la vie de N.-S. Jésus-Christ.—4. Le Christianisme.—5. Ruines de Jérusalem; les saints Lieux au temps du Christianisme.—6. Histoire de la Terre Sainte depuis Constantin jusqu'aux Croisades.—7. Les Croisades. Tome Deuxième: 8. Etablissement en Terre Sainte des religieux de l'observance de St. François.—9. Travaux et souffrances des religieux de Saint-François dans la garde des saints Lieux.—10. Œuvre pie des saints Lieux.—11. Visite des saints Lieux.—12. Description des saints Lieux.—13. Conclusion.—14. Notes et pièces justificatives.

En vente chez J. B. Rolland & Fils.

UNE RÉCOMPENSE DÉLICATEMENT DONNÉE.—Un soldat de l'armée autrichienne qui se distingua fort à Montebello et à Magenta, y fut blessé, et reçut, à cause de sa bravoure, la grande médaille d'argent. A peine rétabli, il combattit de nouveau à Solferino, et reçut la grande médaille en or. Après quoi, ayant fait son temps, il quitta l'armée. Dernièrement il arrivait à Vienne, et se présentait à l'audience de l'Empereur. Il était mal vêtu et portait ses deux médailles attachées sur sa redingote, *mais sans ruban*. Là, il demanda à l'Empereur une petite place dans l'administration, après avoir présenté au Souverain ses états de service.

« Pourquoi, lui dit l'Empereur, ne portez-vous pas vos médailles avec ruban?

— Sire, répondit l'ancien soldat, je n'ai pas d'argent pour acheter le ruban.

— Alors, répondit l'Empereur, donnez-les-moi.»

L'ancien soldat pâlit, mais remit les médailles à l'Empereur, qui lui dit en le congédiant: « Passez demain chez mon premier aide-de-camp.»

Le lendemain il se présenta chez le général comte de Crenneville, qui le reçut très-bien, se fit raconter son histoire et lui dit d'attendre un moment. Le général passa alors dans une pièce voisine, et revint avec une *capote d'officier* sur laquelle se trouvait les deux médailles, plus la croix de la Couronne-de-Fer, et dans la poche le brevet *d'officier* avec un billet de banque de la valeur de 1,000 fr. « Voilà, dit le général, ce que l'Empereur m'a chargé de vous remettre.»

Cette croix fait de l'ex-soldat, aujourd'hui officier, chevalier de l'empire.

Mgr. de Prilly, mort récemment évêque de Châlons, terminait un jour ainsi une des lettres qu'il écrivait à son neveu: « Mon ami, si on te demande quelle heure il est, tu diras qu'il est l'heure de penser à son salut.»

Le même prélat répondait au supérieur de son séminaire qui lui demandait son portrait: « Je n'ai jamais pensé que ma figure méritât d'être peinte; je ne demande qu'une chose à Dieu, qu'il daigne me reconnaître au jour de son jugement en me plaçant dans la galerie des élus »